

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017
de l'association L'ÉTANG NOUVEAU (L'EN)

Rédacteur Pascal Bazile (secrétaire)

L'assemblée générale ordinaire 2017 s'est tenue le 2 décembre 2017 à Saint-Mitre les Remparts, salle polyvalente du quartier de Varage, en présence de 23 adhérents (+ 14 pouvoirs).

En l'absence du président René Benedetto, la réunion de l'Assemblée Générale est coprésidée par Jean-Luc Platon, trésorier, et Pascal Bazile, secrétaire. La séance a débuté à 16h15.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport d'activité
3. Rapport financier
4. Renouvellement du conseil d'administration

Point 1 – Rapport Moral

Un nouveau document de René Benedetto, rappelant l'histoire de l'association et précisant plusieurs pistes pour l'avenir, en particulier sur la Durance, tient cette année lieu de rapport moral.

Il a été envoyé aux adhérents et des extraits en sont lus en séance. Il est annexé au présent CR.

Point 2 – Rapport d'activité

Un rapport d'activité sous forme de tableau a été envoyé aux adhérents. C'est lui qui sera voté. Avant ce vote les points suivants sont détaillés

Activités « constructives »

- a) Durance (« Durance plus sûre et plus vivante » et « Big Jump »)
- b) Suivi naturaliste de l'étang de Berre (incluant le projet de transplantations)
- c) Le projet « Delphinorove »

Activités « de défense » (contre un projet ou une situation, par voie légale ou autre)

- d) L'affaire de la digue de la Voguette à Cavaillon
- e) Autres dossiers juridiques
- f) Port des 3 frères
- g) Eau à Alleins et collectif CADE

Activité 2a « Durance » (présentation : P. Bazile)

Le collectif **L'eau vive – pour une Durance plus sûre et plus vivante** est un collectif d'associations afin d'accéder à la rivière pour l'agrément de tous (promeneurs, randonneurs, excursionnistes, chasseurs, pêcheurs, baigneurs, amoureux de la nature et amoureux tout court, etc...), sans affronter les risques qu'on y court actuellement. Il regroupe aujourd'hui 17 associations. Concrètement, les demandes présentées sont :

- la pose d'alarmes visuelles et sonores pour prévenir de l'imminence d'un lâcher et du danger de montée des eaux ;
- une diminution des risques en étalant les lâchers dans l'espace (seuils) et surtout en les amortissant (utilisation en tampon des retenues).

En 2017 le collectif a été peu actif mais l'idée est de se baser dessus pour faire l'événement prévu en juin.

En revanche le 9 juillet a eu lieu notre 5ème « **Big Jump Durance** ». Il a été tenu cette fois au pont de Rognonas et au seuil de Callet tout proche.

- Contrairement aux 2 années précédentes, l'information est bien passée à la préfecture et nous n'avons pu eu à souffrir de tracasserie administrative.

- Une visite naturaliste a pu être organisée le matin par Claude Siméon (président de Flore et Vie) ce qui a pu ramener (un peu) plus de monde.
- Nous avons également eu la visite d'un journaliste (France Bleu) qui nous a renforcé dans la conviction que la Durance est un sujet « chaud ».
- Le seuil de Callet est un lieu de baignade sauvage, ce qui constitue un problème en soi, que les autorités ignorent.

L'idée d'organiser des « rencontres » sur la moyenne Durance en mai prochain, par exemple à St-Auban, a été retenue par le CA et sera un des travaux prioritaire de début 2018.

Hubert Jaussaud prend la parole pour rappeler l'histoire de la mobilisation et de la victoire sur l'étang de Berre... pour montrer la différence avec la Durance. Sur la Durance :

- il est beaucoup plus difficile de mobiliser ;
- les élus ne nous suivent pas ;
- un combat juridique est sans doute possible mais ne prendrait forcément pas le même chemin que pour l'étang de Berre.

2b Suivi naturaliste de l'étang de Berre (présentation Pascal Bazile)

Nous sommes deux membres du L'EN à suivre de près l'étang : Jean-Pierre Michel qui pêche toute l'année à bord de son pédalo et moi-même qui plonge entre avril et octobre. Nous disposons aussi de retours plus ou moins directs de pêcheurs.

En cette année 2016 les avancées sont les suivantes :

- Nous avons acquis un drone, payé par une association proche du CNRS. Pour l'instant il ne veut pas dépasser 30 m de hauteur mais c'est suffisant pour voir les taches de zostères. Deux films sont diffusés (un pris à Bouquet et l'autre à Beurivage)
- Les zostères naines (*Z. noltei*) se sont encore multipliées, il y en a désormais sur la plage de Monteau à Istres, à la plage de Merveilles au nord de l'Arc, dans l'anse sud du Ranquet et même le long des rochers de la côte d'Istres. Le GIPREB les mesure désormais par photos satellite et évalue leur surface à 17,9 ha. Il y en aura encore davantage l'an prochain.
- Deux taches de zostères marines ont été découvertes, ce qui est un excellent signe.
- L'exposition « Étang de Berre – le retour des zostères » a été présentée à la médiathèque de Châteauneuf les Martigues (Merci Guy !). Elle a aussi donné lieu à une conférence débat au cinéma local.
- Des plongées « profondes » (vers 6-7m) ont été faites. Il apparaît qu'il y ait plus de vie que ce le GIPREB laissait entendre. On trouve des moules et le facteur limitant semble davantage être le limon que le manque d'oxygène, surtout vers l'ouest.
Un film de 13 min a été monté par Guy Imbert. Il est diffusé à l'assemblée

Nous avons fêté seuls l'ouverture de l'anse de Ferrières, la mairie ayant oublié de nous prévenir lors de l'inauguration. Les fers dangereux ont en effet été retirés, ce qui permet la baignade. Par contre la membrane est toujours au fond. Lors d'une réunion publique en novembre à Istres (pour présenter le projet de classement UNESCO de l'étang de Berre), nous avons officiellement interpellé le maire M Charroux sur ce point.

Nous avons fait une demande officielle (auprès de la DREAL) de transplantation de zostères marines dans l'étang de Berre. La demande a été envoyée fin mai, nous attendons toujours la réponse, mais elle risque d'être négative, ce qui, vu nos rapports avec les scientifiques officiels, ne nous étonnera qu'à moitié !

Pascal Bazile a guidé 2 « visites de l'étang de Berre » pour l'office du Tourisme d'Istres, ce qui a rapporté 2 x 60 euros.

2c projet Delphinorove (présentation Pascal Bazile)

Ce projet n'est pas directement porté par notre association mais seulement soutenu.

Cette année 2016, il y a eu :

- La création officielle de l'association Delphinorove, dont Guy Imbert n'est pas le président. Elle est logée chez... Mireille Quintavalla !

- Une mission, envoyée par le ministère, pour faire un rapport sur la réouverture du tunnel du Rove. Cette mission a préconisé 4m³/s sans pompage à travers le Bolmon. Le GIPREB n'a pas aimé cette conclusion et fait signer par tous les maires une lettre demandant 10m³/s
- Une rencontre fin novembre avec EDF pour essayer de leur « vendre » le projet.

2d – dossier Voguette (présentation Jean-Luc Platon)

Ce projet est :

- d'abord un projet de défense contre l'urbanisation de terres agricoles sur la commune de Cavaillon ;
- mais il nous touche directement car pour urbaniser cette zone de 100 ha actuellement zone inondable, il a été imaginé de construire une digue de 2,8 km de long dans le lit majeur de la Durance.

Le chantier s'est ouvert en 2016. La digue est désormais construite

Notre association a :

- émis un recours avec la Confédération Paysanne contre l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général la digue des iscles du Milan en date du 18 mai 2015. Procédure en cours et jugée en fin d'année ;
- émis un recours en référé lors de l'ouverture du chantier. Ce référé a été rejeté, nous avons fait appel. L'appel a été rejeté. Nous avons fait une demande d'aide juridictionnelle pour aller le cas échéant devant le Conseil d'État. Demande rejetée.

Le chantier malgré les recours a commencé en 2016. La digue de 2,8 km entre Cheval Blanc et Cavaillon est désormais construite. Elle permettra une opération de spéculation immobilière sur les 110 hectares de terres en friche sur la zone Voguette de Cavaillon. La digue elle-même et ses abords impacteront environ 40 hectares.

La digue qui nous paraît

- contredire la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) élaborée par l'Agence de l'Eau ;
- baisser la protection des riverains de la Durance sur les zones protégées et en aval de la digue (référence crue 1994 sur Mallemort ainsi que les nombreuses brèches (environ 80) sur les digues qui ont occasionnées d'énormes dégâts) ;
- la préservation de la ressource en eau dans ce secteur (zone de captage de l'intercommunalité) et dans un contexte de changement climatique (la Durance perdra 50% de son étiage pendant la période estivale vers 2050) ;
- la perte des zones agricoles avec leurs canaux d'irrigation qui ont nourri des générations.

Tous nos arguments sont développés dans le mémoire du recours en annexe 2.

Nous soutenons un projet alternatif d'un centre d'agroécologie avec transformation sur place de produits avec des jardins partagés et collectifs. Ce type de projet a l'avantage d'être écologiquement et socialement positif : les terres agricoles sont protégées (percolation de l'eau...), on produit localement avec des circuits courts pour favoriser l'emploi local et réduire le transport pour diminuer les gaz à effet de serre. De nombreuses expériences municipales sont des succès (commune de Barjac et Mouans Sartoux).

Notre association œuvre sur ce dossier au sein du Collectif Voguette (dans lequel se trouvent la Confédération paysanne et des associations locales).

2e – Autres combats juridiques (présentation Jean-Luc Platon)

Nous participons aussi à différents collectifs :

- avec l'ADER (Association de défense de l'Environnement Rural) de Tarascon qui a porté plainte contre le maire de cette commune et la multinationale Fibre Excellence concernant la pollution de l'eau et de l'air (voir site ADER) ;

- avec *SOS Forêt du sud* contre la mise en service d'une centrale à bois pour produire de l'électricité à Gardanne qui impacterait la déforestation du val de Durance et ses conséquences sur la gestion eau (voir PLAN BLEU),
- dans l'association *Des Terres Pas d'Hyper* contre l'implantation de zones commerciales sur toute la France (qui détruisent les terres agricoles et l'emploi local, voir site EN TOUTE FRANCHISE).

2f – Ports des 3 Frères (Châteauneuf les Martigues) *(présentation Pascal Bazile)*

Suite à une communication de riverains, notre association avait fait un article en 2016 et écrit à la DDTM à propos d'un port « sauvage » qui s'était mis en place dans la tranchée de la Mède. L' AOT de 3 ans qui devrait être renouvelée début 2017 ne l'a pas été. La cabane mis en place juste au-dessus de l'oléoduc a été démontée. Les bateaux sont encore là, mais leur tâche est moins facilitée.

2g – Collectif Alleinois de Défense de Environnement *(présentation Pierre Raynaud)*

À Alleins on s'est ainsi aperçu que les analyses de l'eau n'étaient pas bonnes. Il y avait des traces de 2 pesticides interdits depuis 2003...

Ils ont obtenu une dérogation jusqu'en 2014.

En 2014, il y a eu un changement de concessionnaire, la SAUR passant la main à la SEM (Société des Eaux de Marseille).

Cette société a fait avancer le dossier :

- installation d'un filtre à charbon actif sur le forage actuel ;
- projet d'un nouveau forage, plus profond.

En parallèle s'est créé le CADE (Collectif Alleinois de Défense de l'Environnement) qui regroupe 40 personnes.

Ce collectif a globalement adhéré à l'Étang Nouveau et fonctionne comme une antenne de l'association.

Le collectif a organisé le 1^{er} octobre les premières « rencontres alleinoise de l'environnement » qui ont été un beau succès.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont soumis au vote.

Voix pour : 21 + 10 pouvoirs, soit 31 voix / contre : 0 / Abstention : 0

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité

Point 3 - Rapport financier

Les tableaux suivants sont présentés à l'assemblée par Jean-Luc Platon notre trésorier :

DÉFINITIFS 2017		Report 2015	
DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Achats		Ventes, prestations	
Matériel Association	251,30	Guide de visite pour OT Istres	120,00
Apéritif AG	106,46	Rencontres CADE	657,00
Services			
Frais d'imprimerie	515,86		
Prime assurance	122,89	Subvention Miramas	300,00
Frais postaux et bancaires	256,64	Subvention Martigues	400,00
Drone	372,80	Subvention Istres	200,00
Analyses eau	42,00	Don Alliance Provence	372,80
Frais justice	800,00		
		Cotisations, reversement de frais	
Frais de déplacements	2407,40	Reversement de frais déplacements	2407,40
Charges, Conférences		Cotisations	2427,00
Rencontres CADE	854,00	Cotisation CADE	520,00
Inscription SPPPI	11,00		
Adhésion DTPH	30		
TOTAL	5770,35	TOTAL	7784,93
		En caisse fin 2017	2024,58

PRÉVISIONNEL 2018		Report 2017	
DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Achats		Ventes, prestations	
Matériel Association	350,00	Guide de visite pour OT Istres	120,00
Frais AG	85,00		
Services		Subventions	500,00
Frais d'imprimerie	919,45		
Prime assurance	125,00		
Frais postaux	250,00		
Frais bancaires	36,50		
Analyse eau	50,00		
Frais de justice	2500,00		
		Cotisations, Reversement de frais	
Frais de déplacements	2500,00	Reversement de frais de déplacement	1600,00
Charges, Conférences		Cotisations	2000,00
Inscription SPPPI	11,00		
Cotisation DTPH	30,00		
Rencontres CADE	807,65	Cotisation CADE	520,00
TOTAL	7664,58	TOTAL	7664,58
		En caisse fin 2018	0,00

Le rapport financier est soumis au vote.

Voix pour : 20 + 10 pouvoirs soit 30 voix / contre : 0 / Abstention : 1

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention

Point 4 – Renouvellement annuel du Conseil d'Administration

Il y a 1 sortie et 1 entrée.

CA depuis l'AGO 2016	CA à partir de l'AGO 2017
BAZILE Pascal	BAZILE Pascal
BENEDETTO René	BENEDETTO René
BERTRAND Jacques	BERTRAND Jacques
DEFRANCE Guy	DEFRANCE Guy
GOUPILLON Marcel	GOUPILLON Marcel
HERRSCHER Christian	HERRSCHER Christian
JAUSSAUD Hubert	JAUSSAUD Hubert
MARION René	MARION René
MEHANI Martine	MEHANI Martine
MICHEL Jean-Pierre	MICHEL Jean-Pierre
PEREZ Eliane	
PLATON Jean-Luc	PLATON Jean-Luc
QUINTAVALLA Mireille	QUINTAVALLA Mireille
RAYNAUD Pierre	RAYNAUD Pierre
	IMBERT Guy

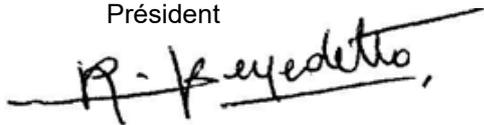
La nouvelle liste est soumise au vote.

Voix pour : 17 + 10 pouvoirs soit 27 voix / contre : 0 / Abstention : 4

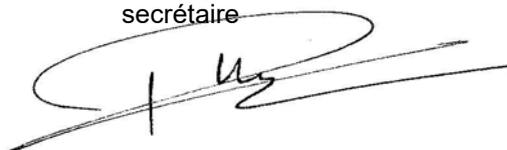
La nouvelle liste est adoptée.

La séance est close à 19h40 le 2 décembre 2017.

René Benedetto
Président



Pascal BAZILE
secrétaire



Annexe1 - Rapport Moral

Madame, Monsieur,

Notre Assemblée générale est le moment pour faire le point de nos interventions, définir les actions à venir pour atteindre nos objectifs et pour élire le Conseil d'Administration qui aura la charge de les mettre en œuvre.

Concernant l'étang de Berre, nous avons eu l'occasion de présenter notre analyse et nos propositions dans le document joint « **Bel été 2016** ». Concernant la Durance, les journées portes ouvertes de la centrale de Saint-Chamas des 1 et 2 octobre dernier, ont été l'occasion de les présenter dans le document joint « **Rendez son eau à la Durance. C'est vital !** ». Ces deux documents serviront de base à notre débat.

Les problématiques étang de Berre et Durance sont inséparables. Mais il y a une différence importante entre elles.

La nécessité de mettre un terme aux rejets EDF dans l'étang a été comprise et soutenue dès le début de notre action. Elle est engagée. L'étang retrouve une vie marine incontestable. La chimère pharaonique « dérivation » a du plomb dans l'aile, n'étant plus soutenue que par quelques agents du BTP discrédités.

La nécessité de rendre son eau à la Durance n'est ni comprise ni même discutée. La mise en chantier du « Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau », en témoigne. Il en résulte que pour la Durance, les avancées que nous enregistrons – ball-trap de Cabannes – et les actions que nous engageons – digue de Cheval Blanc, ZA Voguette, DCE – sont « au coup par coup ».

Est-il possible de poser la question de la gestion globale de la rivière ? Comment ?

Nos actions se sont jusqu'ici développées sur trois plans :

- présentation de notre analyse et de nos propositions ;
- appel et organisation de manifestations de soutien à celles-ci ;
- procédure juridique pour obtenir leur mise en œuvre, dans la mesure où la pratique dénoncée est en infraction avec le loi (rejets EDF, projet comblement anse de Ferrières Martigues, digue Cheval Blanc).

Une nouvelle forme d'action émerge avec la création, encore embryonnaire, du groupe, « Les Jardiniers de l'Étang ». Vu l'importance des zostères pour la vie marine de l'étang, vu l'inertie en ce domaine des pouvoirs publics, nous avons décidé de « mettre la main à la pâte ». Repérage des herbiers existants, récolte de plants déracinés et plantations très modestes, avec reprise.

Ce mode d'action est déjà celui de nombreux organismes, par exemple les AMAP. C'est le meilleur moyen pour améliorer la situation dans un secteur donné et pour faire pression sur les pouvoirs publics. C'est un pas vers la gestion démocratique des ressources au profit de tous. On peut imaginer des interventions similaires pour la forêt, les terres agricoles. Plus difficiles pour rendre l'eau de la Durance à son cours naturel. Mais avec un exemple majeur de gestion démocratique de l'eau : le réseau Craonne.

Comment intervenir concrètement sur le terrain étang de Berre ou Durance ?

Bonne Assemblée Générale donc, pleine d'échanges et de convivialité.
René Benedetto